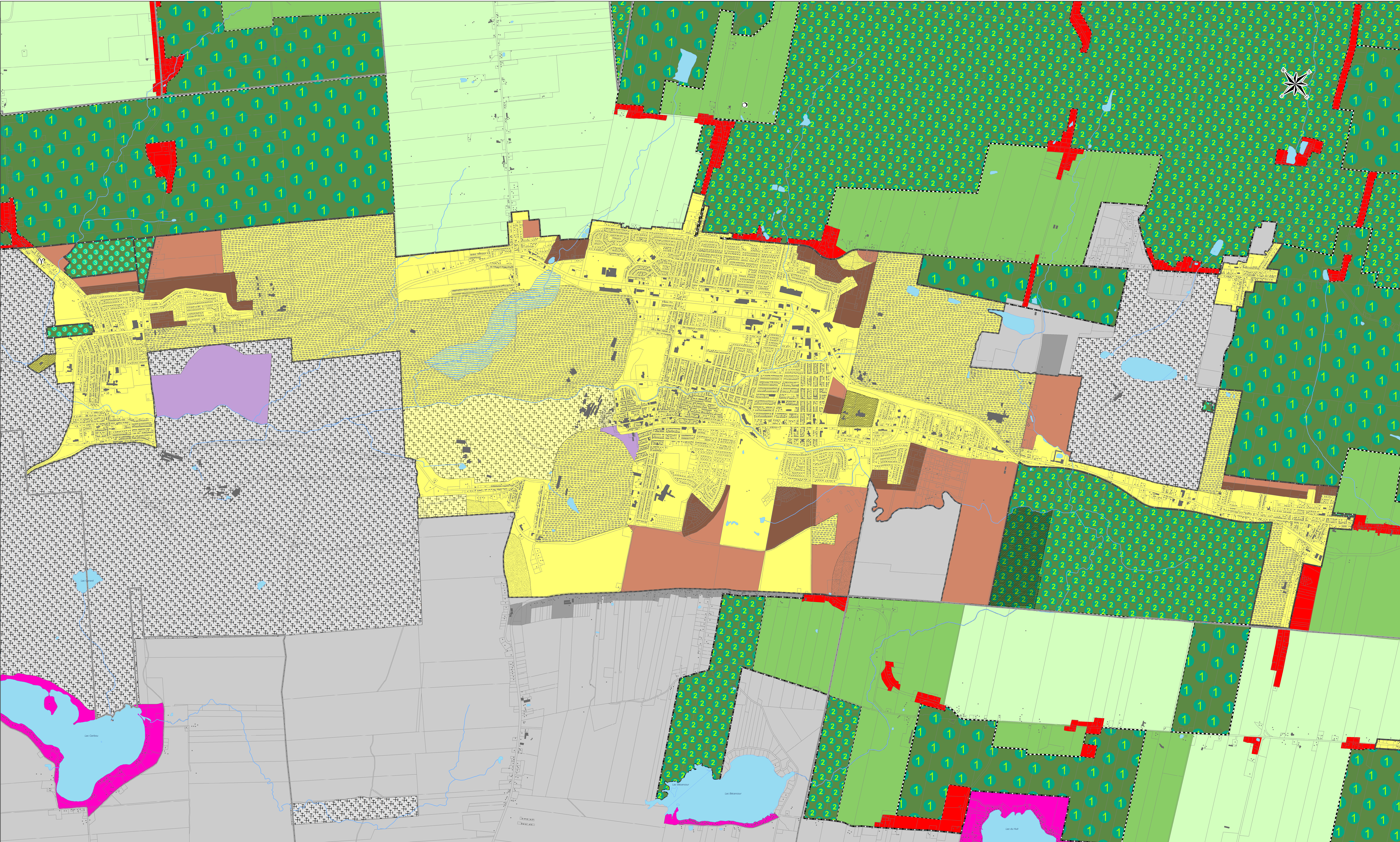


# Les périmètres d'urbanisation de la ville de Thetford Mines



Limites municipales

Limite des périmètres d'urbanisation

Territoire occupé

Zone d'aménagement de réserve

Zone d'aménagement prioritaire

Limite de la zone agricole

Affectation agricole dynamique

Affectation agricole

Affectation agroforestière de type 1

Affectation agroforestière de type 2

Affectation agroforestière de type 3

Aire d'affectation forestière

Aire d'affectation minière

Aire d'affectation rurale de service

Aire d'affectation récréo-minière

Aire d'affectation de villégiature

Aire d'affectation industrielle

Aire d'affectation minière dans le territoire occupé

Les affectations agroforestières de type 1 représentent les secteurs où il est possible d'implanter une résidence sur une unité foncière de 20 hectares et plus.

Les affectations agroforestières de type 2 représentent les secteurs où il est possible d'implanter une résidence sur une unité foncière de 10 hectares et plus.

Les affectations agroforestières de type 3 représentent les secteurs où il est possible d'implanter une résidence sur une unité foncière de 5 hectares et plus.

Îlot avec morcellement (Type 1)

Îlot sans morcellement et vacant (Type 2)

Équipement régional

Pente forte

Plaine inondable

Codification administrative à jour au 29 mars 2019

| Numéro du règlement | Objet du règlement                                                                                                                                                                                   | Entrée en vigueur |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 150                 | Nouvelle cartographie du schéma d'aménagement numéro 75                                                                                                                                              | 11 février 2014   |
| 163                 | Ajout de l'affectation rurale de service Mines en remplacement d'une partie de l'affectation forestière dans la ville de Thetford Mines                                                              | 17 octobre 2016   |
| 176                 | Modification des limites des affectations récréo-minière et industrielle sur le territoire de la ville de Thetford Mines                                                                             | 16 octobre 2017   |
| 182                 | Remplacement d'une partie de l'affectation forestière par une nouvelle partie de l'affectation rurale de service dans le secteur de la rue Flintkote sur le territoire de la ville de Thetford Mines | 3 juillet 2018    |

Cette carte en annexe (Annexe B) fait partie intégrante du règlement numéro 150, lequel utilise ladite carte pour remplacer la carte des périmètres d'urbanisation de l'agglomération urbaine de recensement du règlement numéro 75.

Adopté et authentifié le 27 novembre 2013

Préfet

Marie-Eve Mercier, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés

1:15 000

0 250 500 1 000 1 500 2 000 Mètres